



**Ligue Hauts de France de Tennis de Table**  
**Comité de l'Aisne**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**du 18 décembre 2018**

**Membres présents:** Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

**Membres absents excusés :** David BEAUVISAGE, Antoine DHOLLANDE

Ouverture de la séance à 20h05.

Le compte rendu du 2 novembre 2018 est approuvé par les membres présents.

**Informations du Président (Tony MARTIN) :** Le comité compte **925 licenciés** (-23 par rapport à l'an passé à la même période). 92 licences événementielles ont été saisies, lors de manifestations réalisées à CREPY, GUISE et SOISSONS (« portes ouvertes » ou initiation scolaire) : le formulaire est à télécharger sur [cd02tt.net](http://cd02tt.net). Une information pour l'utilisation de GIRPE sera organisée à BRUNHAMEL le 2 février, limitée à 10 personnes dotées d'un ordinateur portable. Le comité sera représenté le 29 décembre à CAMBRAI, pour la réunion de composition des poules de régionale, par Yvon et Jean-François.

**Championnat par équipes (Yvon BERTIN) :** **Journée 4 :** 5 équipes incomplètes. **Journée 5 :** 6 équipes incomplètes. Forfait de TERGNIER 6 en D2B. **Journée 6 :** 4 équipes incomplètes. Forfait de VIVAISE 1 et de LAON 2 en D1A, de FRESNOY 2 en D1B, et de BEAUTOR 2 en D1C. **Journée 7 :** 7 équipes incomplètes. Forfait de TT St QUENTIN 10 en D2B, et de FRESNOY 3 en D3A (2em forfait = forfait général). Brûlage des joueurs BLICQUY et LEFEVRE de GUISE 6 en D3A (BLICQUY a joué avec GUISE 7 à la journée 2 ; LEFEVRE a joué avec GUISE 7 à la journée 7, GUISE 6 et 7 étant dans la même poule).

**Montent** de D1 en R4 : BEAUTOR 1, LAON 1, CROUY 2, et PINON ANIZY 3. Montent de D2 en D1 : FAYET 1, BUIRE 4, PINON ANIZY 4, CHARLY 3. Montent de D3 en D2 : FAYET 2, SAINS 3, VESLES ET CAUMONT 1, PINON ANIZY 5.

**Descendent** de D1 en D2 : LAON 2, FRESNOY 2, HARLY St QUENTIN 2, ROZOY 1. Descendent de D2 en D3 : LA CAPELLE 4, TERGNIER 6. Les descentes de R4 seront fonction du nombre de descente de nationale 3.

**Les clubs souhaitant inscrire une nouvelle équipe en D3 doivent se faire connaître de Yvon BERTIN ([yvon.bertin@sfr.fr](mailto:yvon.bertin@sfr.fr)) avant le 10 janvier (2 places sont vacantes ; la poule D3C ne sera créée que si les 7 autres équipes s'engagent).**

Rappel de quelques points des règlements sportifs :

**Sur le forfait - article II.118.1 :**

*Dans tous les cas prévus, le forfait n'est pas un droit pour l'équipe susceptible d'en bénéficier, mais une sanction envers l'équipe fautive. La décision du forfait appartient à la commission sportive compétente.*

*Cinq cas peuvent se présenter :*

- forfait simple ;
- forfait général ;
- **forfait au cours de la dernière journée de championnat de la saison ;**
- forfait au cours de la journée des titres ;
- forfait au cours d'une rencontre de repêchage.

**Sur le brûlage – article II.112.1 :**

*[...] Lorsqu'une association est représentée par deux équipes dans une même poule, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.*

**Critérium fédéral** (Thierry DONNET) : le 2<sup>em</sup> tour joué à SOISSONS les 8 et 10 décembre a compté 8 absents le samedi et autant le dimanche. Les inscriptions pour le 3<sup>em</sup> tour sont à réaliser sur SPID par les clubs jusqu'au 14 janvier 12h.

**Challenge Interclubs** (Corine MOLINS) : le 1<sup>er</sup> tour joué à SOISSONS a réuni 8 équipes poussins / benjamins et 14 minimes / cadets (-600 points) et 4 minimes / cadets +600 points. Le 2<sup>em</sup> tour se jouera à GUISE le 24 février.

**Challenge Jacques LEMAIRE** (Corine MOLINS) : le 1<sup>er</sup> tour joué à TERGNIER a été une réussite en réunissant 29 poussins / benjamins et 39 minimes / cadets, avec 12 clubs représentés. Le 2<sup>ème</sup> tour aura lieu à CHAUNY le dimanche 6 janvier 2019.

**Coupe vétérans** (Irène DAVID) : le tour départemental est prévu ce samedi à SOISSONS.

**Centre d'Entraînement** (Patrick TABARY) : lors du conseil de classe, des avertissements ont été donnés à quelques uns de nos jeunes athlètes, pour travail insuffisant ou comportement inapproprié. Une journée découverte du centre d'entraînement sera organisée en avril.

Séance levée à 22h45.

Prochaines réunions les 22 février et 26 avril.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN